



Commission des Compétitions Jeunes et Seniors SAISON 2024/2025

PROCÈS-VERBAL N°22

Réunion du : **vendredi 22 novembre 2024**

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.*

SENIORS - CHAMPIONNAT

528 671 – LES ULIS CO (R1/B)

La Commission,

Après avoir pris connaissance du courriel des ULIS C.O. demandant à jouer sur le terrain n°2 du stade J.M. Salinier durant la période hivernale du 30/11/2024 au 01/03/2025, en cas d'impraticabilité du terrain d'honneur,

considérant la nécessité de mettre le calendrier à jour et d'éviter les reports de match,

considérant que nous ne sommes qu'au début de la période hivernale,

Par ces motifs,

. autorise l'équipe Seniors 1 des ULIS C.O. à évoluer sur le terrain n°2 du stade J.M. SALIGNIER, en cas d'impraticabilité du terrain d'honneur pour les rencontres de championnat Seniors R1, pour la Saison 2024/2025.

Par ailleurs, la Section demande au club de prendre toutes les dispositions afin d'assurer la sécurité des joueurs et officiels (avant, pendant et après le match).

28218389 SAINT DENIS US 1 / ADAMOIS O. 1 du 23/11/2024 (R1/A)

Courriel du Service des Sports de la Mairie de SAINT DENIS informant de la fermeture du terrain d'honneur du Parc des Sports Auguste DELAUNE du 21 au 23 novembre 2024, en raison des conditions météorologiques.

Demande de l'US SAINT DENIS de fixer le match le samedi 23 novembre 2023 à 14h00, sur le terrain n°2 du stade Auguste DELAUNE (synthétique) à Saint Denis.

Par ailleurs, demande au club de prendre toutes les dispositions pour assurer la sécurité des joueurs et des officiels, avant, pendant et après le match.

28218387 SAINT BRICE FC 1 / CLAYE SOUILLY S. 1 du 23/11/2024 (R1/A)

Pris connaissance de la demande de SAINT BRICE FC de fixer le match le samedi 23 novembre 2023 à 16h00, sur le terrain n°2 du stade Léon GRAFFIN à Saint Brice sous Forêt,

La Commission **autorise le club de SAINT BRICE FC à utiliser le terrain synthétique n°2 pour ce match.**

Par ailleurs, demande au club de prendre toutes les dispositions pour assurer la sécurité des joueurs et des officiels, avant, pendant et après le match.

28223221 CLAYE SOUILLY 1 / PARAY FC 1 du 24/11/2024 (R3/A)

Réception de l'arrêté Municipal de fermeture des installations.

Ce match est reporté à une date ultérieure.

U18 – CHAMPIONNAT**28214276 – ISSY LES MOULINEAUX F.C. / MONTROUGE F.C. 92 2 du 24/11/2024 (poule A)**

Courriel d'ISSY LES MOULINEAUX FC et attestation du Grand Paris Seine Ouest indiquant le prêt d'un terrain de repli.

Cette rencontre aura lieu le dimanche 24 novembre 2024 à 17h00, sur le terrain synthétique du complexe sportif Marcel BEC à MEUDON.

Accord de la Commission.

U17 – CHAMPIONNAT**515 348 ROISSY EN BRIE US (R3/C)**

Courriel de l'US ROISSY EN BRIE informant du retrait de son équipe en Championnat U17.

Le championnat ayant débuté, cette équipe est déclarée forfait général.

U16 - CHAMPIONNAT**28217414 VILLEJUIF US / PARIS FC du 24/11/2024 (R2/A)**

Dossier en retour de la CRPME du 21 novembre 2024.

Courriel de l'US VILLEJUIF.

La Commission reporte cette rencontre à une date ultérieure.

U15 – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF

Tour n°1 :

29780659 MANTOIS 78 FC 1 /CRETEIL US 1 du 23/11/2024

Réception de l'arrêté Municipal de fermeture des installations.

Ce match est reporté à une date ultérieure.

CDM - CHAMPIONNAT

28224155 SERVON FC / MINHOTOS DE BRAGA du 24/11/2024 (R1)

Courriel du FC SERVON demandant le report de ce match, en raison du décès d'un proche d'un de ses joueurs.

La Commission présente ses condoléances mais indique au club que ce motif n'est pas un motif de report et maintient la rencontre au 24 novembre 2024.